

Casino : la commune mise gros

ÉCONOMIE Le conseil municipal a voté hier la délégation de service public pour le groupe Joa. L'opposition la plus virulente est venue... de l'intérieur de la majorité

« **Q**uand on connaît l'état des finances municipales, on se rend compte à quel point il s'agit d'une opportunité extraordinaire! » L'adjoint communiste Philippe Mignoni a, dans un long plaidoyer, défendu bec et ongle hier la DSP (Délégation de service public) du casino, en séance du conseil municipal. Car comme annoncé (1), après la présentation du projet par le maire, l'attaque la plus virulente est venue de son propre camp, à savoir des élus communistes Christine Sampéré et Christian Barlo.

« Le projet global n'est pas visible »

« L'apport financier est totalement aléatoire », observait notamment l'adjointe aux affaires scolaires Christine Sampéré, qui dénonçait également une « solution tout tourisme ». Pour l'élue, un casino « n'est pas incompatible avec une gestion de gauche, mais à condition qu'un tel projet ne soit pas l'unique cœur du projet économique. Or pour l'heure, le projet global n'est pas visible, il n'est pas lisible », allait-elle jusqu'à lancer. Marc Vuillemot laissait donc le soin à Philippe Mignoni de défendre le casino. Visiblement remonté, il notait « au nom du groupe communiste et apparentés » (2) qu'« il y a eu des casinos sur le territoire seynoïse de 1895 à 1994 sans que personne ne trouve rien à en redire ». Il évoquait les enjeux considérables liés au projet, « soixante millions d'euros dans les caisses de la com-



Marc Vuillemot a présenté les grandes lignes du projet. Si les délais sont tenus, l'établissement ouvrira ses portes fin 2013. Un casino provisoire pourrait s'installer dans la grande forme, dès la fin de l'été 2011.

(Photo E. Estrade)

mune en vingt ans, une centaine d'emplois, un des plus gros casinos de France au cœur d'une agglomération de 500 000 habitants, d'importantes retombées en terme d'image, et un coût nul pour la ville ».

« Déplorable et irresponsable »

Florence Cyrulnik, adjointe à la culture et au patrimoine, insistait sur la manne financière « qui peut

être utilisée en investissement comme en fonctionnement, et permettrait de mener à bien de nombreux projets, dont la requalification du centre-ville ».

Yves Gavory, conseiller municipal délégué dans le domaine du développement du commerce de proximité insistait sur « l'état des finances seynoïses, et de l'endettement. Dans une gestion responsable, nous ne pourrions tenir nos engagements de campagne sans cet argent. Vous êtes contre ce

projet, mais vous ne proposez pas d'alternative, c'est trop facile. Sur un tel projet, il est déplorable et irresponsable que des membres de notre propre équipe s'abstiennent... »

Philippe Mignoni rappelait le combat de Philippe Giovannini, Maurice Blanc et Maurice Paul, alors maires communistes de La Seyne, pour obtenir le classement de la commune en station touristique et balnéaire. Un classement finalement ob-

tenu par Arthur Paecht en février 2008.

Le soutien d'Arthur Paecht. Avant Falco?

L'ancien maire, justement, s'il regrettrait l'emplacement choisi, « sur le site des anciens chantiers, à la place du théâtre, plutôt qu'aux Sablottes », se déclarait favorable. Il allait même plus loin, en proposant son soutien à l'heure où il faudra convaincre le

ministère de l'Intérieur et la Commission supérieure des jeux. Son colistier Fathi Bousbih, « pas hostile au casino », annonçait son intention de s'abstenir « car je suis contre son installation, et je ne digère toujours pas l'abandon du projet du pôle théâtral ».

À l'heure de procéder au vote, Marc Vuillemot remerciait Arthur Paecht de son soutien, et en profitait pour tendre une perche à Hubert Falco : « Nous ne fermerons la porte à aucun soutien, et s'il vient d'une personnalité locale membre du gouvernement, il n'en aura que plus de poids. Car nous parlons ici du casino de la rade plus que du casino de La Seyne! »

Par 38 voix pour et 6 abstentions, le conseil municipal entérinait le choix de Joa comme délégataire du futur casino de La Seyne.

PHILIPPE ZAMARI
pzamari@varmatin.com

1. Notre édition d'hier.

2. Solange Andrieu, Jo Pentagrossa, Annie Ghibaudo-Martin, Graziella Gaujac, Malika Riemer, Danielle Dimo-Perez, Jean-Jacques Taurine, Alexandre Dumas et lui-même.